

Composition et responsabilités de l'équipe de visite de site

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe de visite de site est choisie par le Comité d'accréditation des programmes (CAP) et comporte un Président d'équipe (généralement un représentant du CAP) et deux membres de l'équipe (veuillez vous référer aux n^{os} 5 à 60 du modèle de lettre du Président de l'équipe de visite de site).

Avant la visite du site, les dirigeants de programme concernés de l'établissement garant sont informés des noms et des affiliations institutionnelles des personnes assignées à l'équipe. Si un membre de l'équipe de visite de site est jugé inacceptable par les représentants de l'établissement garant, une demande pour modifier la composition de l'équipe peut être envoyée au Président de l'équipe, qui l'étudiera.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE

1. Le **Président de l'équipe de visite de site, en collaboration avec le directeur des programmes de l'établissement garant**, conçoit l'ordre du jour de la visite du site (veuillez vous référer aux n^{os} 3 à 40 de l'exemple d'ordre du jour de visite de site). L'ordre du jour comprend des séances avec les représentants de l'administration de l'établissement, le corps enseignant, les dirigeants de programme, le personnel du secteur clinique et les étudiants, ainsi que des visites à la bibliothèque, aux laboratoires et aux sites cliniques (veuillez vous référer aux n^{os} 5 à 80 de l'exemple du formulaire de consentement de l'étudiant).
2. L'**équipe de visite du site** passe en revue ses conclusions avec le directeur du programme avant de présenter son résumé de la visite à la conférence de clôture :
 - a) pour assurer une compréhension mutuelle et
 - b) pour éviter de présenter de l'information inexacte.

Note: l'établissement garant choisit qui assistera à la conférence de clôture. Il est souhaitable que l'administration de l'établissement, les dirigeants de programme et les représentants du secteur clinique y assistent.

3. Le **Président de l'équipe de visite du site ou les membres de l'équipe, ou les deux**, reprennent les conclusions de l'équipe liées à chaque compétence lors de la conférence de clôture (veuillez vous référer aux n^{os} 5 à 40 des *Compétences en thérapeutique du sport* dans le rapport d'apprentissage autonome).

4. Le **Président de l'équipe de visite du site** prépare et présente le rapport de l'évaluation sur le terrain (veuillez vous référer aux n^{os} 5 à 100) conformément aux directives contenues dans le rapport de visite de site, aux n^{os} 3 à 60.

Note: l'équipe de visite du site n'émet pas de recommandations en ce qui concerne l'accréditation.